

Filière: Tapissier d'ameublement spécialité couture décor



Sigle: TAPAME

Option: Tapissier d'ameublement

Niveau : CAP

Prérequis : Brevet d'étude du premier cycle

Débouchés :

L'ouvrier qualifié peut travailler dans un atelier industriel ou, le plus souvent, chez un artisan.). Il peut travailler avec un architecte d'intérieur à la décoration d'appartements, d'hôtels, de bureaux... il travaille aussi avec les ébénistes et des décorateurs.

Description

Ce diplôme prépare à un emploi d'ouvrier qualifié dans la réalisation ou la remise en état d'ouvrages: rideaux et décors de fenêtres, décors de lit, coussins, tentures murales, voilages, stores. Il connaît les matériaux (tissus, passementeries...), la coupe et la couture en atelier. Il sait relever les mesures, exécuter la pose. Il reçoit une formation en histoire de l'art. Ce métier exige un certain goût artistique. Une bonne appréciation des couleurs et des volumes, l'habileté manuelle, la propreté et le soin sont nécessaires. L'aptitude aux relations humaines facilite les échanges avec la clientèle. Le tapissier

d'ameublement crée un décor. Il coordonne l'habillage des murs et des accessoires (voilages, coussins, parures de lits).

A partir d'un projet, le tapissier d'ameublement doit savoir établir un devis et réaliser ensuite les travaux demandés. La formation professionnelle consiste alors à apprendre à exécuter à la main ou à la machine tous les travaux de couture, de rideaux et de draperies à partir de plans prévus. Les élèves apprennent à monter les tentures suivant divers procédés (tasseaux par exemple), à fixer dans le mur les tringles qui soutiennent les rideaux et les voilages et à mettre en place les systèmes d'ouverture à fonctionnement manuel ou automatique.

Qualité et compétences :

En plus de ses compétences techniques, qui demandent patience et habileté manuelle, il lui faut un sens relationnel pour s'adapter et traduire la demande de clients divers